



La CFDT vous informe

# Sopra Steria I2S

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

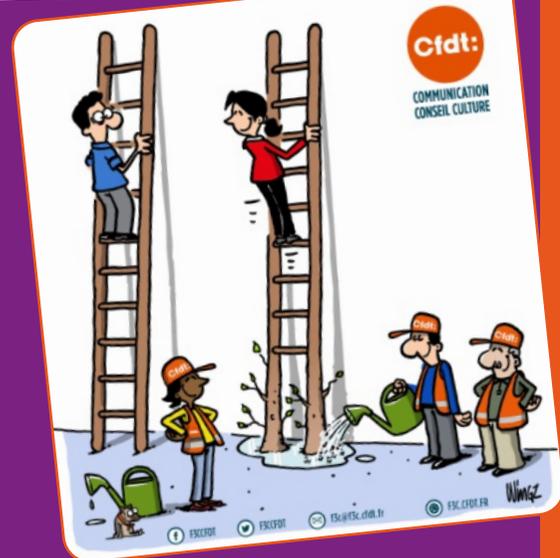
# LA MENSUELLE



## Lumière sur les essentielles

### #8mars Cfdt:

DÉCOUVREZ  
LES ACTIONS  
CFDT



MYSTÈRE  
DE L'AUGMENT'  
DISPARUE



### ADHÉREZ, REJOIGNEZ-NOUS !

Inscrivez-vous à la liste de diffusion l'Essentiel, pour recevoir par mail les actualités au fur et à mesure, et chaque mois, un résumé du CSE.  
[essentiel-soprasteria-subscribe@googlegroups.com](mailto:essentiel-soprasteria-subscribe@googlegroups.com)



Consultez notre site

[cfdtsoprasteria.blogspot.fr](http://cfdtsoprasteria.blogspot.fr)

Cfdt:

La CFDT vous informe

Sopra Steria I2S

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## LA MENSUELLE

## FÉMINI(MI)SATION ...

OÙ PAS ...



## NOUVEL ORGANIGRAMME SSG 2022

ça avance ou ça recule ?

10% de femmes seulement aux postes de direction ...  
Et 2 BU où AUCUNE femme dans les postes de direction !

Organisation 2022	Nombre de Femmes aux postes de direction	Pourcentage de Femmes	2021
Direction de BU, Direction d'Agence ou Direction d'Agence Adjoint	14 Femmes sur 138 postes	10% !!	7%
Direction de BU	1 femme sur 13	7%	= 2021
Direction des Opérations	1 femme sur 13	7%	-7pts/2021
Direction d'Agence	6 femmes sur 61	9%	+3pts/2021
Direction Conseil	4 femmes sur 13	30%	= 2021
Direction d'Agence Adjoint	4 femmes sur 39	10%	+2,5%/2021
BU où <b>AUCUNE</b> femme dans les postes de direction :	<b>AEROLINE RETAIL AUTO</b>	<b>0% !!!</b>	Aeroline Retail Auto Energie&U

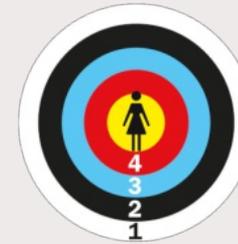
Et 7 BU avec **une seule femme**,  
3 BU avec 2 femmes,  
et 1 seule BU avec 3 femmes...% FEMMES À SOPRA STERIA GROUP  
où sont les femmes ?

Retrouvez le % de femmes dans SSG selon la classification et l'index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de toutes les sociétés du groupe et de nos concurrents !



## OBJECTIFS :

les femmes, les femmes, les femmes !

Enfin des objectifs,  
mais **mouvants** et **peu ambitieux** !VOUS N'ATTENDEZ PAS L'INONDATION POUR VOUS ASSURER ...  
PROTÉGEZ AUSSI VOS DROITS, REJOIGNEZ-NOUS !

PAGE 2

Consultez  
notre  
sitecfdtsoprasteria.  
blogspot.fr

Cfdt:

La CFDT vous informe

Sopra Steria I2S

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## LA MENSUELLE

COMMENT CONNAÎTRE SON POSITIONNEMENT SALARIAL  
POUR LES SALARIÉS SSG, SBS, HR, I2S

Grâce à l'outil créé par la **CFDT**, je peux connaître **mon positionnement salarial par rapport aux salaires moyens liés au coefficient de la branche, au genre, à la famille d'emploi, à la région**. Je peux comparer **mon ancienneté et mon âge** à ceux des autres salariés.



Les entreprises ont l'obligation de respecter la fameuse règle : « À travail égal, salaire égal » écrite dans le Code du travail à l'article L2271-1.

Si les RRH disposent des informations nécessaires pour savoir si vous êtes dans la moyenne, pour votre coefficient et votre genre, l'information n'est pas facilement accessible pour le salarié lambda. **Pourquoi laisser la direction, seule dépositaire de ces informations ?**

Afin de connaître votre positionnement salarial, il vous faudrait consulter divers documents puis en faire la synthèse :

- La grille des minima de la branche Bureaux d'Études.
  - Le rapport sur le Bilan Social auprès du Comité Social et Economique concernant la situation économique et financière et politique sociale.
- Cette approche rend de bons résultats mais est chronophage.

**En compilant toutes ces données pour vous, la CFDT a créé un outil par société pour enfin vous éclairer sur votre positionnement salarial !**

Comment puis-je accéder à cet outil ?  
Je contacte un représentant **CFDT** :  
[dscfdtsoprasteria@gmail.com](mailto:dscfdtsoprasteria@gmail.com)

Consultez  
notre  
site



cfdtsoprasteria.  
blogspot.fr



Cfdt:

La CFDT vous informe

## Sopra Steria I2S

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**RUPTURE CONVENTIONNELLE CHEZ SOPRA STERIA**  
**Merci pour ce moment !**

Sopra Steria propose une Rupture Conventiennelle à une salariée structure de 21 ans d'ancienneté, dont le seul tort est de ne soi-disant plus avoir de « charge »... Car la direction a choisi de donner son boulot à une nouvelle arrivée et ne trouve soi-disant rien pour elle (malgré son expérience et sa polyvalence !)... Pour rappel, c'est une obligation de l'employeur de fournir du travail à ses salariés, il est donc ici en tort (d'autant plus dans cette période de sur-activité).

La salariée, qui a encore 5 ans avant la retraite et doute de pouvoir trouver un boulot, est pourtant prête à écouter la proposition... Elle n'a pas été déçue !

La direction ose lui proposer le minimum « légal » (soit la prime obligatoire de 1/3 de mois de salaire par année d'ancienneté + 3 mois de préavis payés en cas de licenciement) auquel la direction ajoute royalement **1 mois et demi de salaire soit 2.700€ pour ce temps partiel !!!**

3 cacahuètes...

Grandiose non ?

**Gageons que la Rupture Conventiennelle de M. Paris, prévue ces prochaines semaines, ne sera pas sur les mêmes modalités !**  
(et pourtant 1 mois et demi de salaire ferait déjà pour lui un beau pactole de près de 100.000€...)



## LA MENSUELLE

**\*EXCLU CFDT\***

Évolution des effectifs et départs sur les 9 dernières années !



PAGE 4

**ADHÉREZ, REJOIGNEZ-NOUS !**

Retrouvez-nous également sur **twitter** : CFDTsopraSteria  
sur **LinkedIn** : cfdt-groupe-sopra-steria-21ab5b182  
Suivez-nous et partagez !

